

Camaret Magazine

BULLETIN MUNICIPAL

VIE SCOLAIRE À CAMARET



CAMARET BOUGE

>P.4 À 8

VIE AU VILLAGE
“6 PAGES SPÉCIALES RENTRÉE
ASSOCIATIVES”

>P.14 À 22

LA PAROLE À :
PATRICE BIVILLE

>P.23

Zoom sur

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES AU SERVICE DES PARENTS



Ce service existe à Camaret depuis presque 2ans, et s'il est bien connu des assistantes maternelles, bien souvent les parents n'ont pas connaissance de son rôle et de ses missions. Pourtant le RAM est un lieu ressource pour tous les parents employeurs d'une assistante maternelle ou les parents à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s).

QUELLES SONT LES MISSIONS DU RELAIS ?

- Aider les parents à trouver un mode de garde adapté à leur besoin (liste des assistantes maternelles agréées des différentes communes) et les accompagner dans les démarches de recrutement (contrat de travail, salaires, déclarations d'employeur, avantages CAF, MSA, Impôts...).
- Renseigner les assistantes maternelles sur leur statut, leurs droits et devoirs en tant que professionnelles de la petite enfance ; proposer des temps d'échange sur leurs pratiques.
- Accueillir les enfants avec leur assistante maternelle lors d'ateliers découvertes (activités manuelles, éveil musical, le livre...) qui leur permettront de se familiariser peu à peu à la vie en collectivité au sein d'un groupe d'adultes et d'enfants.



OÙ SE SITUE LE RELAIS ET COMMENT LE CONTACTER ?

UNE ADRESSE :

Maison Pour Tous
Allée des Sports
Espace René Roussière
84850 Camaret/Aygues

PERMANENCES :

Mardi / Jeudi 13h à 16h / PIOLENC ou
STE CECILE ou CAMARET
Sur RDV ou au 06 26 55 37 13

Mercredi 13h à 16h / CAMARET
ACCUEIL LIBRE ou au 04 90 46 87 36
Autres jours et horaires sur RDV

Édito



Chers concitoyens,

L'été qui s'achève a été marqué par des temps forts pour notre commune. Nous avons en effet connu des moments festifs avec le pique-nique du 13 juillet, les séances de cinéma en plein air et les concerts, qui ont rencontré un vif succès.

Je remercie les associations et commissions municipales qui ont œuvré pour nous proposer des animations conviviales, accessibles et de qualité. Nous retiendrons également pour l'été 2012, de nombreuses disparitions de nos anciens. Roger Devine, Maire de la commune de 1959 à 1971, nous a quittés. Un hommage républicain lui a été rendu par le conseil municipal. L'heure de la rentrée a sonné pour 600 petits écoliers camarétois, je vous invite à découvrir le dossier dans ce numéro. Il rappelle l'importance particulière que nous accordons à la qualité de la vie scolaire et éducative.

Pour la municipalité, la rentrée est inscrite sous le signe de la concrétisation

de nombreux projets : réalisation de la première tranche de travaux pour notre voie verte, et de cheminements doux entre le boulodrome et l'avenue Général de Gaulle, une grande avancée dans notre projet de tour de ville avec la réalisation de la 3ème tranche Cours du Midi. La mise en valeur des abords du Ravelin et de l'Hôtel de Ville fait l'objet d'une étude approfondie. Notre patrimoine mérite d'être protégé. Le dernier trimestre sera marqué par la finalisation de notre Plan Local d'Urbanisme, dont le projet sera soumis au conseil municipal du 18 octobre 2012. L'enquête publique aura lieu en début d'année 2013.

Je vous donne rendez-vous par avance pour la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 11 janvier 2013 à 18h00. D'ici là, je reste à votre disposition, ainsi que toute l'équipe municipale, pour vous recevoir en mairie.

Bien sincèrement

Marlène THIBAUD

Sommaire

DOSSIER

VIE SCOLAIRE

P. 9 > 11



- **CAMARET BOUGE** ————— P. 4 > 8
- **VIE MUNICIPALE** ————— P. 12 > 13
- **VIE AU VILLAGE** ————— P. 14 > 22
- **LA PAROLE À :**
Patrice BIVILLE ————— P. 23

Camaret Bouge

UN ÉTÉ ENSOLEILLÉ À LA GARE AUX ENFANTS...

Que ce soit en Juillet avec environ 115 enfants par jour ou en Août avec quelques 100 enfants quotidiennement, la piscine du centre de loisirs a eu un grand succès.

Les 28 animateurs qui ont composé l'équipe d'animation de cet été 2012 ont proposé aux enfants multitudes d'activités, manuelles, sportives, culinaires mais aussi des grands jeux, des spectacles, des sorties....et chacun a pu trouver son bonheur ! Des veillées ont aussi été organisées, sur la structure et à l'étang de la Garigette pour les plus grands. Nul doute que les enfants ont repris le chemin des écoliers avec plein de bons souvenirs en tête ! ●



L'ANCIENNE CRÈCHE VA OUVRIR SES PORTES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Apartir du mois de septembre, les locaux de l'ancienne crèche situés sur l'avenue Général de Gaulle (accès à côté de l'école Souleiado) seront mis à disposition d'associations culturelles : l'association Bella Note (d'éveil musical, initiation à la musique, chœur d'enfants), la section peinture et sculpture de l'amicale laïque.

Avec cette réouverture, quelques travaux de remise en état ont été effectués : étanchéité et isolation de la toiture, isolation du mur nord et peinture. ●



Camaret Bouge

VOS FACTURES D'EAU ET D'ÉNERGIE PÈSENT SUR VOTRE BUDGET ?

La municipalité a mis en place avec le CEDER (cf encadré ci-contre) un programme d'animations pour vous accompagner sur ces problématiques. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous. Ils se déroulent à la Maison pour Tous

Les lundis 5 novembre et 10 décembre de 9h à 12h et de 13h à 16h : Prenez rendez-vous avec votre conseil info énergie pour un conseil individualisé sur vos factures et consommations. Inscription : Maison pour Tous , Catherine IRLES 04.90.46.41.47

Le lundi 17 décembre à 14h : Quiz « économies d'énergies » : à l'aide d'une télécommande (comme pour le code de la route : très simple d'utilisation), vous testerez vos connaissances sur les consommations et économies d'énergies.

Et aussi :

Mardi 23 octobre à 14h à la Maison pour Tous : atelier « confection de sacs en emballages récupérés ». Munissez-vous de vos sachets de riz, de pâtes, de croquettes pour chats... de chutes de tissus et venez participer à cet atelier animé par le CEDER. Gratuit, ouvert à tous.

Focus : Quel est le rôle du CEDER

Le CEDER est une association labellisée Espace Info Energie par l'ADEME. Son rôle est de donner des conseils aux particuliers sur les économies d'énergie et d'eau. Il tient des permanences à l'hôtel du département à Orange tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00...●

.....
DES AUTOCOLLANTS
« STOP PUB » SONT À VOTRE
DISPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE.



RELEVEZ LE DÉFI FAMILLES A ENERGIE POSITIVE !



Pour la seconde année, la municipalité de Camaret est partenaire de cet évènement.

Vous avez envie de réaliser des économies d'énergie chez vous sans avoir l'obligation d'investir dans du matériel performant ni diminuer votre confort? Participez au défi Familles à Energie Positive et faites le pari de diminuer vos factures d'énergie d'au moins 8% en jouant en équipe avec vos amis, voisins, collègues de travail...

Le principe est simple : diminuez vos consommations d'énergie (chauffage, eau chaude et électricité spécifique) en adoptant des gestes plus économiques durant toute une saison de chauffe par rapport à l'hiver précédent.

Les résultats de la précédente édition en Haut Vaucluse sont sans appel : l'équipe Camarétoise est arrivée en tête avec pas moins de 27 % d'énergie économisée.

Si vous souhaitez participer à un défi où les mots d'ordres sont convivialité et économie, rendez-vous sur www.familles-a-energie-positive.fr pour vous inscrire simplement.

Renseignements : en mairie ou au CEDER 04.90.36.39.16

Camaret Bouge

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



La première année de mandat des élus du C.M.E s'est clôturée lors de leur premier conseil municipal avec les élus adultes, qui a eu lieu le jeudi 05 juillet. Ils ont eu l'occasion de faire un bilan de leurs actions passées, à savoir : l'action « Rivières propres », la « Journée de la courtoisie » où ils ont pu sensibiliser les administrés et conducteurs de passage aux dangers de la vitesse, le « Parcours du cœur » et le concours de pêche qui a lieu lors de la fête votive qui leur a permis de remettre les médailles aux gagnants mais aussi de participer.

Cette participation au conseil municipal leur a permis de présenter le fruit de leur travail, à savoir deux projets qui verront le jour en 2012/2013 : La boum de la solidarité et la découverte de Camaret avec la mise en place de jeu. La boum de la solidarité se déroulera le samedi 17 novembre : l'entrée sera gratuite mais chaque enfant devra apporter un jouet qui sera ensuite offert à une association caritative. ●

Au moment où ce magazine passe sous presse, le second Forum pour l'emploi a eu lieu. Cet évènement organisé dans la halle de sports a permis de rassembler une trentaine d'entreprises proposant des postes d'emploi très variés. Cette année la manifestation a été organisée dans le cadre des 5 jours pour l'emploi de Pôle emploi. Un job dating spécial commerce a été mis en place par notre partenaire ainsi que des ateliers très appréciés : CV et lettre de motivation, la recherche d'emploi via les réseaux sociaux, création et reprise d'entreprise. ●



NOUVEAUX DISQUES DE STATIONNEMENT



Depuis le 1er janvier 2012, une nouvelle réglementation s'applique sur les zones bleues. Le disque de stationnement auquel nous étions habitués a été remplacé par le disque européen. Il permet de favoriser la rotation des véhicules en limitant la durée de stationnement qui reste gratuit. Le disque précédent comportait 2 fenêtres « heure d'arrivée » et « heure de départ » avec une amplitude de stationnement maximale de 1h30. Ce nouveau disque ne comporte qu'une seule fenêtre, l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée. Le temps maximal autorisé n'est plus « standard » mais déterminé librement par la collectivité. Des panneaux de signalisation vous informeront de la durée de stationnement autorisée. Un disque vous est offert avec ce numéro. ●

ENCOMBRANTS RESPECTEZ LE RÈGLEMENT !

La Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence en charge de la gestion des déchets propose un service de ramassage des encombrants le 2ème mardi du mois à Camaret. Ce ramassage concerne le mobilier, l'électroménager et les cartons de gros emballages. Tous les autres déchets en sont exclus, notamment les gravats, les déchets de chantier et les déchets verts. Pour bénéficier de ce service, un formulaire est à votre disposition en Mairie ou sur le site internet de la CCAOP : www.ccayguesouvez.com

Camaret Bouge

TRAVAUX DE VOIRIE

Sur le tour de ville, les travaux de la tranche 3 vont débuter en octobre pour s'achever d'ici la fin de l'année. Les travaux à venir concernent 40 m de voirie entre le virage du Patiol et le Ravelin. Sur le même principe que les 2 premières tranches les travaux réalisés seront : l'enfouissement des réseaux, la création de cheminements piétonniers, le revêtement de la voirie.

L'enfouissement des réseaux sur la rue Marie Curie a débuté le 4 juin, il est réalisé par le RAO et la CCAOP et concerne la section située entre la caserne des pompiers et le chemin de Rasteau (800m). Dans les prochaines semaines le pluvial et les réseaux secs seront à leur tour enterrés. Ces travaux de grande ampleur, seront terminés en mars 2013.

D'ici la fin de l'année, 2 voies réservées aux cheminements piétons/vélos seront aménagées : de l'avenue Général de Gaulle au boulodrome (entre l'école Souleidao et le stade de motoball) et de la rue Alphonse Daudet à l'avenue Louis Pasteur (ancienne voie ferrée). ●



GOÛTER DE NOËL DES SENIORS



Cette année 2012 se terminera comme à l'accoutumée par un goûter de Noël, le mardi 4 décembre à 14h. Cette journée conviviale est offerte aux séniors de plus de 65 ans par la municipalité et le CCAS de Camaret sur Aigues. Les personnes de 75 ans et plus, pourront retirer leur colis de Noël à cette occasion.

La municipalité désire que cette journée se déroule dans la joie et la bonne humeur. Pour cela une animation musicale riche en couleurs et plumes est prévue. Cette après-midi est l'occasion de passer un joyeux moment de rencontre.

Il est à noter que les inscriptions sur le listing des invitations s'effectuent à partir des listes électorales ou par manifestation volontaire auprès du CCAS jusqu'au 30 avril pour le repas dansant en juin et jusqu'au 31 octobre pour le goûter de Noël. ●

Camaret Bouge

RÉTROSPECTIVE EN IMAGE DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA MUNICIPALITÉ !



13 juillet : Pique nique sur la place St Andéol



5, 12, 19, 26 juillet : Séances de cinéma gratuites en plain air



3 août : Concert dans le cadre de Jazz dans les vignes



2 septembre : Matinée des associations

Dossier

VIE SCOLAIRE



L'été n'était pas encore terminé en ce jour de rentrée 2012, qu'il était déjà temps pour les enfants de retrouver leurs camarades de classe. Pas moins de 580 jeunes ont repris le chemin des écoles camarétoises.

des cycles de l'éducation nationale a été préférée à la sectorisation. L'affectation est déterminée par trois cycles : le cycle 1 accueille tous les plus petits dans les sept classes de maternelles de l'école Souleïado, le cycle 2 accueille les CP et les CE1 (ainsi qu'une classe de CE2) à l'école Mistral, et le cycle 3 accueille les CE2, CM1 et CM2 à l'école des Amandiers.

LE CLAS

La municipalité a également souhaité apporter son aide aux jeunes en difficulté. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif national qui vise à les soutenir dans les apprentissages. Camaret a mis en place un contrat local en partenariat avec l'éducation nationale qui s'adresse aux élèves du cycle 3. Celui-ci consiste en une aide aux devoirs associée à une pédagogie qui vise à redonner confiance aux élèves.

Ces actions, assurées par une animatrice du Centre de Loisirs et par une enseignante retraitée se déroulent hors du temps de l'école, sur proposition des enseignants.

AU DELÀ DE L'ÉCOLE

L'effort éducatif de la commune ne s'arrête pas au portail de l'école. Les parents confrontés au problème de garde, avant ou après les cours, peuvent s'adresser au centre de Loisirs Sans Hébergement (ALHS) « Gare aux Enfants ».

•••

INVESTIR POUR L'ÉCOLE

L'école d'aujourd'hui forme les citoyens de demain. La responsabilité des communes est de lui donner les moyens de fonctionner pour que les enfants y soient accueillis dans les meilleures conditions. La mission de la ville s'étendent des moyens matériels (locaux adaptés, entretien des bâtiments, outils pédagogiques...) aux moyens humains (aides maternelles ou ATSEM, éducateur sportif, agents d'entretien et animateurs) sans oublier la restauration scolaire. La hauteur des investissements consentis relève du choix des communes. La volonté de la municipalité de Camaret-sur-Aigues reste d'accorder une priorité à l'école.

Afin de favoriser les rencontres entre tous les jeunes camarétois, une répartition des élèves en fonction

Dossier



•••

Véritable trait d'union entre les écoles primaire, maternelle et la maison, il concourt à l'épanouissement des enfants au travers des activités ludiques et de détente.

Organisé au centre de loisirs « la gare aux enfants », dans un cadre propice à la détente et au bon développement de l'autonomie de l'enfant, l'équipe du centre de loisirs met tout en œuvre pour répondre aux besoins essentiels de l'enfant (physique, intellectuel, social, et affectif) en respectant son rythme biologique.

Le périscolaire accueille vos enfants tous les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (goûter offert par la municipalité).



Le pédibus circule aussi tous les matins pour ceux qui souhaitent se rendre à pied à l'école.

Les familles désireuses, pour leurs jeunes enfants, de privilégier le temps de l'étude trouveront une aide auprès des écoles élémentaires. Celles-ci proposent une étude surveillée du soir avec le concours du personnel enseignant.

LE SERVICE MINIMUM

La loi du 20 août 2008 encadre un « service minimum d'accueil » qui prévoit que « les enfants bénéficient gratuitement d'un service d'accueil mis en place par les municipalités, lorsque 25% des enseignants ont fait valoir leur droit de grève ».

Consciente de la difficulté que cela représente pour la famille, mais avant tout parce que la loi contraint chaque municipalité à respecter ces dispositions, la commune de Camaret met en place, chaque fois que

cela est nécessaire, le service minimum d'accueil.

FESTIVITÉS DE NOËL

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion d'autres rendez-vous donnés aux enfants. La municipalité offre ainsi chaque année, dans le cadre des festivités de Noël, un livre d'une valeur de 10 euros à tous les enfants de maternelle. Un spectacle de Noël leur est aussi réservé, tandis que leurs aînés des écoles primaires peuvent profiter d'une séance de cinéma gratuite. Tous enfin, enfants et enseignants, peuvent se retrouver autour d'un goûter, sans oublier bien sûr notre traditionnel repas de Noël. Ces prestations s'adressent à tous les enfants scolarisés dans la commune, en école publique comme en école privée.

UN EFFORT FINANCIER DE LA COMMUNE

Une éducation de qualité suppose des moyens. En plus du financement des activités ci-dessus et un forfait scolaire conséquent, la municipalité de Camaret-sur-Aigues investit pour les générations futures. Chaque fermeture estivale est mise à profit pour les indispensables travaux de remise en état des établissements. Une réflexion est par ailleurs en cours pour l'agrandissement de la maternelle.

Le montant des subventions pour les sorties scolaires s'est élevé à 17 100€ (écoles publiques et privée), et celui consacré aux fournitures scolaires (livres, cahiers, stylo, classeurs, livres pédagogiques...) à 41 220 € (source BP 2012). ●





La rentrée en chiffres !

■ 3 ÉCOLES PUBLIQUES :

- Une école maternelle (La souléïado) : 7 classes.
- Deux écoles élémentaires (Mistral et Les Amandiers) : 6 classes chacune.

■ LES EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2012 :

- Écoles publiques : 472 élèves (maternelle :175, Mistral : 144, Amandiers : 153)
- École privée St Andéol : 108 élèves.

■ LES SERVICES :

- 8 agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) à La Souléïado
- 1 Educateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS) accompagne chaque groupe scolaire
- 12 agents sur l'ensemble du service (restauration, entretien bâtiments)
- 350 repas servis quotidiennement à la cantine. Un prochain dossier sera consacré à la cuisine centrale et au service de restauration scolaire

■ FINANCEMENTS MUNICIPAUX

Travaux de l'été : 4500 €

Investissement/équipement : 49782 € (source CA anticipé 2012)

• Subventions sorties scolaires : 30 euros par enfants pour les sorties à la journée, 2,5€ par intervenants et 15 euros par nuit pour les classes transplantées (dans la limite de 4 nuitées et d'une classe par école) soit un total de 14 820€ pour les écoles publiques et 2820€* pour l'école St Andéol

• Forfait communal pour les fournitures : 41 220€* soit 100 euros par enfant en maternelle et 70 euros par enfants en primaire.

• Forfait communal pour l'investissement (mobilier, informatique) : 12 690€* soit 20 euros par enfants en maternelles et 30 euros par enfants en primaire

• Forfait communal pour l'école St Andéol : 41 944 €*

• Budget net de fonctionnement CSH : 320 058 €*

* source BP 2012

Vie Municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2012

27 votants, M.Célaire ayant donné procuration à M.Thibaud, G.Saseras à M.Paalunga, MM Dunan-Vallon à M.Monin-Zandomeneghi, MC Biscarrat à MJ Bouche et JP Montagnier à G.Point.

La séance débute par la présentation de leurs projets par les membres du Conseil Municipal d'Enfants (la boum de la solidarité, la découverte de Camaret-sur-Aigues)

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ D'ENFANTS EXTÉRIEURS

Il appartient à chaque commune de déterminer la contribution financière demandée à la commune de résidence. Le Conseil municipale fixe cette participation au coût moyen constaté de fonctionnement, soit 576,34 € pour un élève scolarisé dans une école élémentaire et 1 632,68 € pour un élève scolarisé en école maternelle. **Unanimité**.

RESTAURATION SCOLAIRE : ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Le Conseil municipal fixe un tarif spécifique (1.5€) pour les enfants accueillis au service de restauration scolaire dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), qui concerne les enfants ayant des problèmes médicaux ou astreints à un régime alimentaire défini. **Unanimité des votants** (3 abstentions : G.Point, F.Moricelly, JP Montagnier ayant donné procuration à G.Point).

RESTAURATION SCOLAIRE : AVENANT AU MARCHÉ

Les personnes âgées ont fait part de leur volonté de revoir le plan alimentaire modifié. Le Conseil municipal approuve à cet effet un projet d'avenant établi entre le prestataire SODEXO et la Commune afin de modifier le cahier des charges. A ce titre, le prix des prestations est inchangé. **Unanimité**.

COMPTE RENDU ANNUEL DE GrDF

Par contrat de concession du 20 mars 1995, la distribution de gaz naturel sur la commune a été confiée sous forme d'une concession au Gaz Réseau Distribution France (GrDF). Le Conseil municipal approuve le rapport. **Unanimité**.

Approuvé également, à l'unanimité : Accueil de loisirs sans hébergement : à compter du 1er septembre, modification des tarifs de 15 à 18€ pour les enfants résidant à l'extérieur. Dérogations : les enfants de Travaillan, commune avec laquelle Camaret a conclu une convention, et les familles extérieures qui travaillent sur la commune – **Tarifs du séjour d'été** organisé par la Gare aux Enfants et le club ados : 240€ (quotient familial 1), 250€ (qf2), 260€ (qf3) et 300€ (extérieurs) – **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** : renouvellement de la convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vaucluse – **Remboursement** de frais scolaires à un particulier en raison de déménagement – **Tarifs du repas** de la matinée des associations : adultes 11 €, enfants de 8 à 12 ans 6 €, gratuit pour les moins de 8 ans – **Syndicat Intercommunal d'électrification rurale** : convention de passage sur une parcelle appartenant à la Commune pour l'enfouissement du réseau électrique basse tension sur deux postes de la rue Marie Curie – **Convention de passage** en terrain privé de canalisation d'eaux pluviales, rue Marie Curie – **Création d'un emploi non permanent** d'adjoint administratif territorial de 2ème classe à temps complet pour les services administratifs, afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : Budget principal : décision modificative n°2, vu les différentes réalisations effectuées en 2012 et celles en cours (9 abstentions : C.Baud, E.Brunel, G.Point, D.Troïani, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret, Ph.de Beauregard, JP Montagnier ayant donné procuration à G.Point)

QUESTIONS DIVERSES : POLÉMIQUE AUTOUR DE L'HYMNE NATIONAL

Madame le Maire précise que les cérémonies sont organisées avec les instances protocolaires des Armées. L'article 10 du décret n°2004-1101 du 15 octobre 2004, relatif au cérémonial militaire, dispose que « le déroulement d'une cérémonie commémorative répond aux règles du cérémonial militaire et plus particulièrement lorsqu'un détachement en armes est présent pour rendre les honneurs. L'hymne national peut et

doit être exécuté intégralement lors des cérémonies si un drapeau ou étandard des forces armées et des formations rattachées est présent. Il est joué au moment où l'autorité à laquelle les honneurs sont rendus s'arrête devant le drapeau ou étandard et le salue. Toutefois, dans les cérémonie où ne figure aucun drapeau ou étandard des forces armées et des formations rattachées, seul le refrain de l'hymne national est joué ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2012

27 votants, C.Baud ayant donné procuration à JP Montagnier, F.Moricelly ayant donné procuration à N. Floret.

La séance débute par l'intervention de l'ASA du canal de Carpentras et la présentation du bilan des consommations de fluides pour l'année 2011 par JF Menguy.

SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT SUITE À DÉMISSION

Monsieur Laurent Arcuset, 4ème dans l'ordre du tableau des adjoints, a demandé à Monsieur le Préfet de Vaucluse d'accepter sa démission pour raison personnelle et familiale desdites fonctions. Monsieur le Préfet de Vaucluse a accepté cette démission. Monsieur Arcuset fait part de sa volonté de continuer à siéger au sein du conseil municipal en tant que conseiller municipal. Suite à cette démission, le conseil municipal décide de supprimer le poste d'adjoint devenu vacant et met à jour l'ordre du tableau des adjoints. **Unanimité des votants** (7 abstentions : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, N.Floret, Ph.de Beauregard, C.Baud ayant donné procuration à JP Montagnier).

REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE DÉMISSIONNAIRE À LA CCAOP

Par délibération du 28 octobre 2010, 6 représentants titulaires et 6 suppléants ont été désignés à la CCAOP. En remplacement de Monsieur Laurent Arcuset démissionnaire, le Conseil municipal désigne Madame Mireille Monin-Zandomeneghi en qualité de déléguée titulaire et Monsieur Jean-Marc Boubals en qualité de délégué suppléant. **Unanimité des votants** (7 abstentions : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, N.Floret, Ph.de Beauregard, C.Baud ayant donné procuration à JP Montagnier).

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR PARTICIPATION D'UN CAMARÉTOIS AU CHAMPIONNAT DU MONDE DE TRIATHLON

Monsieur Patrice Biville, camarétois licencié au Mistral triathlon club, participera au championnat du monde de triathlon au mois d'octobre 2012 à Hawaï. Le budget pour sa participation à cette épreuve s'élève à 7 250€. Le Conseil municipal accorde une participation exceptionnelle de 750€ au Mistral Triathlon Club pour cet évènement. **Unanimité**.

RAO : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Rhône Aygues Ouvèze (RAO) a poursuivi ses efforts de renouvellement des réseaux et d'électromécanique à travers plusieurs opérations : Le Conseil municipal approuve le rapport. **Unanimité des votants** (1 abstention : Ph.de Beauregard).

RAO / SAUR : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU

La compétence d'organisation du service public de l'eau potable revient au Syndicat Intercommunal des Eaux Rhône Aygues Ouvèze (RAO). L'exploitation du service est assurée sous forme de contrat d'affermage confié à la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR). La facture type 120 m³ au 1er janvier 2011 (244,95€ TTC soit 0,0015€ par litre) reste toujours inférieure à la facture type 120 m³ de janvier 2008 (268,54€ TTC). Le Conseil municipal approuve le rapport **Unanimité des votants** (1 abstention : Ph.de Beauregard).

CCAOP : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LA COLLECTE ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conformément au décret n°2000-404 du 11 mai 2000, ce rapport est tenu à la disposition du public. Pour la première fois, le coût du service est excédentaire de 11 603 €. Le Conseil municipal approuve

Vie Municipale

le rapport. **Unanimité des votants** (7 abstentions : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, N.Floret, Ph.de Beauregard, C.Baud ayant donné procuration à JP Montagnier).

CCAOP / SDEI : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement collectif a été transférée à la CCAOP au 1er janvier 2009. La gestion du service est déléguée à la Société de Distribution d'Eau Intercommunales (SDEI) jusqu'au 20 juillet 2013. Les volumes collectés sont traités à l'usine de Camaret. Le prix du m³ facturé à l'usager est de 1,77 € TTC abonnement compris. Le Conseil municipal approuve le rapport. **Unanimité des votants** (7 abstentions : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, N.Floret, Ph.de Beauregard, C.Baud ayant donné procuration à JP Montagnier).

CANAL DE CARPENTRAS

Approbation du contrat de canal porté par l'ASA de Carpentras et adhésion de la commune à la commission intercommunale du Canal de Carpentras. La participation de Camaret au fonctionnement du canal s'élèvera à 1530 € pour l'exercice 2012. **Unanimité.**

Approuvé également, à l'unanimité : **Bâtiments municipaux** : revalorisation du loyer de l'appartement situé 17 av. du Mt Ventoux, loué par la commune. Le loyer, porté de 244€ à 450€ hors charges après d'importants travaux.– **Subvention à l'APPEL** d'un montant de 1145€, correspondant au solde de la participation municipale aux sorties pédagogiques et classes transplantées des écoles publiques et de l'école privée Saint Andéol– **Remboursement de frais** de restauration scolaire

à deux familles pour repas non consommés – **Structure multi-accueil** : modification du règlement intérieur – **Bail emphytéotique** entre la commune et la SCI Gairoard pour deux parcelles de terrain – **Cuisine centrale** : demande de subvention auprès du Conseil Régional et de l'ADEME, pour une étude d'opportunité de l'installation d'un système d'eau chaude solaire.– **Bâtiment durable** : adhésion à l'association Envirobat méditerranée pour 2012 et 2013– **Création d'emplois non permanents** à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité. – **Création d'un emploi permanent** à temps complet : 1 adjoint administratif territorial principal 2ème classe pour le service comptabilité.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : Budget principal 2012 : décision modificative n°3 permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales tout en maintenant l'équilibre budgétaire. (7 abstentions : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, N.Floret, Ph.de Beauregard, C.Baud ayant donné procuration à JP Montagnier)

Approuvé également, à la majorité des voix : CCAOP : Approbation du rapport d'activités 2011 (1 voix contre : Ph.de Beauregard ; 7 abstentions : E.Brunel, G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, N.Floret, C.Baud ayant donné procuration à JP Montagnier).

L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportés dans les procès-verbaux n° 106 et 107 librement consultables en mairie ou sur le site : www.camaret.org

EXPRESSION LIBRE :

Liste « Ensemble pour Camaret »

Liste « Camaret Avenir »

Liste « Camaret Espoir »

HLM en souffrance...

La municipalité socialiste a favorisé financièrement la construction par «Vaucluse-Logement» d'habitations à loyer modéré sur le site de l'ancienne maison Quiot.

Bilan de l'opération : humidité chronique, malfaçons dans la construction, petites réparations non faites, isolation et chauffage très insuffisants, à la limite du supportable... et loyers pas si faibles que cela!

S'il est normal qu'une commune compte sur son territoire une proportion de logements à loyer peu élevé, encore faut-il s'intéresser, vraiment, aux conditions de vie des gens. C'est le rôle d'une municipalité.

Décidément, les socialistes sont très forts pour donner des leçons de morale ou de «vivre ensemble», mais quand il faut agir, on ne les voit plus.

Philippe de Beauregard
Conseiller municipal de Camaret

Vie au village

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.

Syndicat Mayres, Alcyon, Sier : mercredi matin.

Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 16h à 17h.

Bénédicte Martin (conseillère régionale) : tous les deuxièmes jeudis du mois de 14h30 à 15h30.

PERMANENCES A LA MAISON POUR TOUS

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Assistante sociale : 1^{er} et 3^{ème} jeudis après-midi du mois sur RDV (tél. 04 90 11 55 00).

Planning familial : 2nd et 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h.

Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA : mardi journée, jeudi après-midi sur rendez-vous 04 90 28 85 74

Mission locale : mardi et mercredi de 9h à 12h.

Conciliateur de justice : 1^{er} lundi du mois de 14 h à 17h (sur RDV tél : 06 12 46 77 39).

Consultation infantile (PMI) : 3^{ème} lundi du mois de 9h à 12h

Association pour l'Intégration, le Soutien, l'Accompagnement au Travail et l'Insertion Sociale (ISATIS) : sur RDV tél : 04 32 76 03 90.

Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adulte (ADVSEA) : sur RDV Tel : 06 89 29 74 91.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h -12h / 13h -17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h.

Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

LA PROVENCE :

M. THEVOT Jean-Claude / Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 / jcthevot@wanadoo.fr

VAUCLUSE MATIN :

MME NERON Laure / Tél. 06 13 21 06 57 / laure.0613210657@gmail.com

Mme DENIS Régine / Tél. 06 03 13 48 91 / regine.nelly@gmail.com

ETAT CIVIL

JUIN

NAISSANCES : Gaïwen HOCHET né le 4 juin 2012 à Orange ; Léonie NOVEL née le 5 juin 2012 à Orange ; Ilyas BOUTAYEB né le 10 juin 2012 à Orange ; Yoan FAYARD né le 29 juin 2012 à Orange

MARIAGES : Sébastien DELHAUTAL et Julia TERRADE mariés le 9 juin 2012 à Camaret

DECES : Jean THOMAS décédé le 14 juin 2012 à Camaret ; Jylsaine BIEULES épouse FERRIER décédée le 28 juin 2012 à Camaret

JUILLET

NAISSANCES : Nelya DELGADO née le 21 juillet 2012 à Orange ; Raphaël LECART né le 24 juillet 2012 à Blaye ; Léane MORELLE née le 26 juillet 2012 à Orange

MARIAGES : LITT Sébastien et GARCIA Julie mariés le 21 juillet 2012 à Camaret ; COLIN Didier et ITIER Nancy mariés le 28 juillet 2012 à Camaret

DECES : Jeanne FERRULA décédée le 20 juillet 2012 à Orange ; Hélène DIANOUX née FAVIER décédée le 22 juillet 2012 à Marseille ; Suzanne DEVINE décédée le 25 juillet 2012 à Orange

AOÛT

NAISSANCES : ROUSSET Julia née le 1er aout 2012 à Orange ; DEANT Antoine né le 6 aout 2012 à Orange ; BRUEY Romain né le 11 aout 2012 à Orange ; BERTRAND Lizio née le 12 aout 2012 à Orange

MARIAGES : GULSEN Mesut et MILLS Estelle mariés le 18 aout 2012 à Camaret ; GARCIA Alexandre et FLORET Hélène mariés le 18 aout 2012 à Camaret ; BEAUMET Jean-Jacques et MARTIN Patricia mariés le 25 aout 2012 à Camaret

DECES : Fosca SIMONCELLI veuve GIARDINI décédée le 11 aout 2012 à Camaret ; Annie VERCELLOTTI décédée le 13 aout 2012 à Marseille ; Paulette ZANCHI décédée le 16 aout 2012 à Camaret ; Roger DEVINE décédé le 18 aout 2012 à Bedoin

HOMMAGE A ROGER DEVINE



Le 22 aout 2012, nous avons accompagné vers sa dernière demeure, Roger Devine. Né en 1919 à Violès, il a été notre Maire de 1959 à 1971 et Maire Honoraire de notre commune.

Roger Devine a servi la France avec courage, durant 4 ans il a été prisonnier à Dantzig en Allemagne et fut l'un des derniers prisonniers à rentrer des camps.

Certains d'entre nous, ici présents, l'ont connu personnellement. Beaucoup sont tout simplement là pour le remercier de tout ce qu'il a fait pendant ses longues années où il a présidé à la destinée de notre ville. C'était un homme droit, courageux, fidèle à son devoir de maire, à sa commune.

Tout au long de ses mandats, il a travaillé pour le développement de notre commune.

Il a su prendre des décisions qui ont donné l'essor économique et le dynamisme que notre village attendait, j'en veux pour exemple l'achat des terrains réservés à la construction de l'usine Buitoni.

Roger Devine savait ce qu'était le service public car c'est grâce à lui que la poste fut construite.

Il a voulu aussi, faire de notre commune un lieu de loisir pour nos jeunes, à cette époque nous n'avions ni stade de foot, ni terrain de motoball, avec son conseil municipal il a comblé ce besoin. Souvenons-nous des élus qui composaient le conseil municipal au cours de ces deux mandats :

René Roussière, Julien Impéaire, Raymond Lurie, Eugène Moricelly, Jean Chétail, Albert Monier, René Duffrêne, Henri Lurie, Pierre Roure, André Millet, Georges Soureillat, Albert Brocarel, Hubert Latour, Jean-Louis Bouchon, Marius Martin, Léopold Muret.

Mais notre ancien maire n'était pas seulement un bon gestionnaire. C'était aussi un homme plein de générosité, de sensibilité qui savait être à l'écoute de tous ses concitoyens.

Pour les plus anciens d'entre-nous, ceux qui ont travaillé avec lui, ce qui demeurera toujours c'est le souvenir d'un homme simple et dévoué.

Au nom de l'équipe municipale j'adresse mes sincères condoléances à sa famille.

Marlène Thibaud et le Conseil Municipal

Vie au village

NOUVELLES ENTREPRISES



BELLAGIO SNACK PIZZERIA

Cet établissement réalise des sandwiches chauds et froids, des paninis, des pizzas (à partir de 18h30) ainsi que des salades. L'Italie est bien présente sur la carte.

7, cours du couchant,
84850 Camaret-sur-Aigues
Tél. 04.90.41.99.37



CAROLE LIEVRE, OSTÉOPATHE

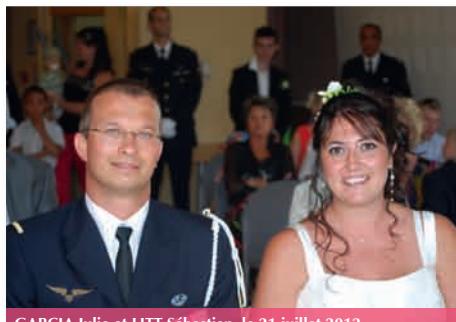
Complémentaire de la médecine allopathique, l'ostéopathie propose de traiter les pathologies dites fonctionnelles. Adaptée à chaque patient en fonction de son âge et de sa morphologie.

1 quater rue de la clavonne
84850 Camaret-de-Aigues
Tél 06.74.07.35.33

FÉLICITATIONS



TERRADE Julia et DELHAUTAL Sébastien, le 9 juin 2012



GARCIA Julie et LITT Sébastien, le 21 juillet 2012



ITIER Nancy et COLLIN Didier, le 28 juillet 2012



FLORET Hélène et GARCIA Alexandre, le 18 août 2012



MILLS Estelle et GULSEN Mesut, le 18 août 2012

Vie au village

BIBLIOTHÈQUE

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Pas d'interruptions des activités pour la bibliothèque cet été ! Cela a démarré début juillet avec l'installation d'une nouvelle banque de prêt offrant aux lecteurs de meilleures conditions d'accueil. Des éléments de rangement, des présentoirs de livres ainsi que du mobilier pour l'espace jeunesse complètent ce réaménagement intérieur.



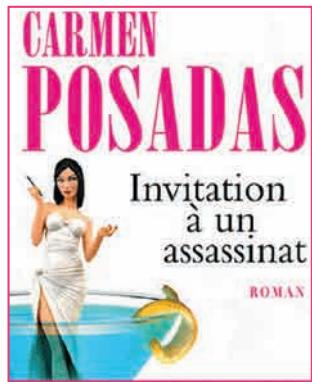
Côté jeunesse, les enfants du CLSH de 3 à 9 ans ont été accueillis au cours des deux mois d'été, pour des lectures et des ateliers autour du livre. Quant aux lecteurs fidèles, ils ont eu la possibilité de découvrir les dernières nouveautés littéraires tout au long de l'été, y compris pendant le mois d'août grâce à l'organisation de permanences qui ont satisfait un public nombreux. ●



LIVRE COUP DE CŒUR :

INVITATION À UN ASSASSINAT DE CARMEN POSADAS. ED. SEUIL

Ce roman pétillant comme du champagne emmène le lecteur dans le monde du luxe. A bord d'un yacht, après une soirée bien arrosée, Olivia, fait une chute mortelle. Accident ? Meurtre ? Pour le savoir, la sœur de la victime endossera le costume d'Agatha Christie et, avec pugnacité et auto-dérision, ira interroger chaque personnage présent lors du drame. Loin des eaux turquoises, l'enquêtrice n'abandonnera pas avant d'avoir trouvé la vérité, une vérité qui l'obligera à choisir entre son cœur et sa raison... ●



FÊTE DE LA SCIENCE 2012

Devant le succès de l'animation « Fête de la Science » en 2011, la bibliothèque a décidé de renouveler ces ateliers destinés aux scolaires, sous le contrôle scientifique de l'association « Les Petits Débrouillards ». Cette année, les élèves découvriront la part de la science dans les enquêtes policières... L'objectif de ces ateliers est de donner aux jeunes le goût de la démarche scientifique. ●

NOUVEAUTÉS LIVRES :

En ce début d'automne, la bibliothèque fait sa rentrée littéraire avec les incontournables Lisières d'O. Adam, le Prince d'orchestre de Metin Arditi, La théorie de l'information d'A. Bellanger.

Des nouveaux documentaires jeunesse sur les pays européens viennent côtoyer des histoires de super loup et d'araignées. Côté BD, les adaptations littéraires fleurissent, face à des BD plus humoristiques.

*Liste complète des nouveautés sur www.camaret.org
Rubrique Culture / Bibliothèque*

Vie au village

ASSOCIATIONS



MOHAMED EL MAKAOUI

Mohamed El Makaoui est Camarétois, il a treize ans et il écrit des textes qu'il met en musique à l'aide de son ordinateur. Une rencontre autour du city stade avec Cathy du club ados, Mélanie et Didier de l'ADVSEA

a permis à Mohamed de s'informer sur l'existence du concours départemental sur les addictions mis en place par le Comité Départemental d'Education et la Santé de Vaucluse et de s'y inscrire.

Ce concours, sur le thème « Plaisirs, dépendances : Qui mène la danse ? » était ouvert à tous les jeunes de 11 à 25 ans, domiciliés ou scolarisés en Vaucluse.

Le concours était ouvert à toutes les formes d'expression :

- Les écrits : fiction, poèmes, témoignages, reportages, slams...
- Les vidéos : documentaires, clips, courts métrages, spots...
- Autres formes d'expression possibles : photos, dessins, peintures, collages...

L'enregistrement de « Cours... » slam de Mohamed a été effectué sur CD à la M.J.C. de Saint Paul Trois Châteaux qui dispose d'un studio accessible aux jeunes, encadré par un professionnel.

Le 30 mai 2012, en présence de sa mère et de sa petite sœur, Mohamed chantait son texte sur scène à la Gare de Coustellet et remportait le premier prix du concours dans sa catégorie parmi 20 créations.

Bravo !

ECOLE SAINT ANDÉOL : EFFECTIFS CONSTANTS UNE COUR RESTRUCTURÉE À L'ÉCOLE SAINT-ANDÉOL



A près la construction de la nouvelle classe maternelle, nous avons pu réaliser le projet de goudronnage de la cour de récréation. A la rentrée, les élèves ont donc découvert une nouvelle cour avec un espace jardin, un espace gravillonné et une grande partie goudronnée.

Les travaux ont été effectués pendant les congés d'été.

Nous avons profité de ces travaux pour mettre aux normes pour l'accueil des personnes handicapées

Une réflexion est maintenant lancée sur l'aménagement de cet espace auprès de parents, de l'équipe pédagogique et bien sur des enfants .Nous ne doutons pas qu'ils auront beaucoup d'idées !

Cette année les effectifs sont constants dans les 4 classes : TPS/PS/MS : 24, GS/CP:27, CE1/CE2 : 30, CM1/CM2 : 27. La même équipe est en poste. Cependant une nouvelle enseignante assurera la décharge de direction le mardi. Au programme cette année : anglais dans toutes les classes, sorties, intervenants (sport, théâtre, musique) par période, classe découverte pour les GS/CP.

Vie au village

ASSOCIATIONS

ECLAT DE LIRE

L'association Eclats de lire organise une soirée réunionnaise. **Au programme, samedi 6 octobre :**

> **18H** Découverte de la Réunion : Aperçu de sa Littérature Entrée libre

> **19H30** Repas créole : Tarif 15 € et 8 € pour les enfants de moins de 12 ans. Paiement à la réservation obligatoire. (Sur réservation UNIQUEMENT Boulangerie H. Vache ou Bibliothèque)

SORTIES CULTURELLES :

> **Mercredi 17 octobre** Gargas/Apt : visite de la lustrerie Mathieu, visite guidée de la ville historique, repas tiré du sac, covoiturage, départ 8h30 parking de la Clavonne. Tarif : 8 €. Paiement à la réservation obligatoire.

> **Samedi 17 novembre** Montpellier : visite du musée Fabre, visite de la ville historique, repas au restaurant, covoiturage, départ 8h parking de la Clavonne. Tarif 33€ pour les adhérents, 35€ pour les non adhérents. Paiement à la réservation obligatoire.

Téléthon : Samedi 7 décembre repas au profit de L'AFM en collaboration avec les dames de l'alphabétisation, réservation obligatoire.

Lecture à voix haute -hors les murs- samedi 10 novembre à la bibliothèque de Sérignan : lettres de poilus. ●



ACPG CATM

L e samedi 25 août 2012 a eu lieu comme chaque année notre journée champêtre au ball-trap de Travailhan avec notre traditionnel repas tiré du sac accompagné de quelques bonnes bouteilles de derrière les fagots. Après le repas et quelques gouttes de pluie nous avons eu des amateurs de pétanque, de belote et autres. Les meilleurs de chaque concours ont été récompensés. La journée fut agréable et dans la bonne humeur. Vivement la prochaine édition. ●

Vie au village

ASSOCIATIONS

BELLA NOTE

Chaque mercredi, les enfants âgés de 5 ans et plus se retrouvent à l'ancienne crèche de Camaret sur Aigues pour se familiariser avec la musique.

Lors des séances ludiques, les enfants chantent, écoutent, dansent, s'initient au langage musical et à l'usage des petites percussions, découvrent les instruments et les musiques du monde,... pour au final, se produire en spectacle.

Mais Bella Note, c'est aussi des séances musicales hebdomadaires en crèches, en écoles maternelles et élémentaires.

La rentrée ne fait que commencer, il est encore temps de rejoindre la troupe.

Pour tout renseignement, contactez Mr Leturcq au : 04 90 37 61 27 ou au 06 21 38 09 73.

Adresse mail : ass.bella.note@orange.fr •



L'ENSEMBLE VOCAL AU CHŒUR DES VIGNES



L'association reprend ses répétitions à partir du lundi 10 septembre à 20h30 au complexe René Roussière.

Cette association, actuellement composée de plus de 50 membres, s'adresse à tous ceux qui aiment chanter.

Dans une ambiance amicale les choristes se réunissent autour de chants contemporains, profanes ou sacrés afin de se produire lors de manifestations publiques. Ténors, Soprani, Alti et Basses seront très heureux de vous accueillir parmi eux si vous souhaitez rejoindre l'ensemble vocal

A noter : Le 10 novembre en soirée, salle R.Roussière, son loto provençal annuel animé par André Chiron •

Vie au village

ASSOCIATIONS



L'AMICALE LAIQUE

Cette année l'association propose un riche programme composé d'animations sportives (danse classique, moderne, hip hop et zumba, Gymnastique, Yoga, Rollers) et culturelles (Sculpture, dessin/peinture, cours de piano, éveil musical et théâtre). Retrouvez le programme complet sur le site internet de la commune. ●

FOOTBALL : AVENIR SPORTIF CAMARETOIS L'ÉCOLE DE FOOTBALL LABELLISÉE

L'ASC, qui compte 237 licenciés répartis en 15 équipes, vient de voir son école de football labellisée en obtenant, après 3 ans de formation, un diplôme départemental et un diplôme régional. Ce label atteste une reconnaissance selon 4 critères : accueil, fidélisation, encadrement et pédagogie. Autre nouveauté : la création d'une équipe senior de foot-loisir.

L'année écoulée a été marquée par de nombreuses manifestations : un loto en faveur des jeunes, le Noël des 104 enfants du football animation, 2 grands tournois (400 enfants venus de tout le district), 2 stages pendant les vacances scolaires, un séjour en Corse (65 participants dont 45 enfants de 8 à 12 ans), le Challenge du souvenir Robert Itier et Romain Pratalli (16 équipes), un week-end à la Grande Motte avec tournoi pour 70 enfants de 6 à 12 ans, et la participation de nos équipes de jeunes dans les tournois organisés par les clubs du District Rhône Durance. Rendez-vous .

Samedi 20 octobre 2012 : Remise des labels, départemental et régional.

Dimanche 18 novembre 2012 : Grand loto de l'ASC à 15h00.

Mercredi 19 décembre 2012 : Noël Football animation de 14h00 à 16h30 ●



Vie au village

ASSOCIATIONS



LE COMITÉ DE JUMELAGE À LA FÊTE DE TRAVACO'

La fête votive de Travaco' Siccomario : « La Sagra », a lieu le 2^{ème} WE de septembre. Trois soirs de fête et de musique servis par un temps « d'été indien » qui se sont terminés par un magnifique feu d'artifice. Quelques adhérents du Jumelage se sont déplacés pour représenter notre village et notre région au travers de produits provençaux (lavande, savons, vins, fromages...). L'accueil sur place a été comme toujours chaleureux et les contacts très nombreux. Une collecte ayant été organisée pour une petite fille du village, le Comité français a proposé en loterie une corbeille garnie des produits apportés et une coquette somme a pu être réunie et offerte grâce à la générosité de nos amis italiens. Le dernier soir tout était vendu. R.V est déjà pris pour 2013. ●

CINE RAVELIN : FESTIVAL DU FILM

Du lundi 22 au dimanche 28 octobre l'association organisera en partenariat avec le chorale Au chœur des vignes, le comité de jumelage et la municipalité son festival sur le thème « le Cinéma et l'enfant ». Les films suivants seront projetés : Che descendants, Monsieur Lazhar, Quand je serai petit, L'enfant d'en haut, 11 fleurs, Du vent dans nos mollets. Mercredi 24 octobre à 14h30 le film Quelques heures de printemps ! sera diffusé. Cette séance spécial senior sera offerte par ciné ravelin, et suivie d'un goûter offert par la municipalité. Vendredi 26 octobre la chorale « Au chœur des vignes » présentera un récital avant la projection du film : Monsieur Kingdon. Samedi 27 octobre le film La petite Venise sera présenté et suivie d'un repas Italien proposé par le comité de jumelage franco-italien de Camaret (au profit de l'association)●



ATELIER DES REPLICUES

La compagnie a repris ses activités. Elle a organisé une représentation théâtrale : l'anniversaire de la compagnie volt de Nyons. Le 3 novembre une représentation est prévue à l'Espace René Roussière. Le 7 décembre elle participera au Téléthon



Vie au village

ASSOCIATIONS

SANTOSHA YOGA_RELAXATION

Cours collectifs de HATHA-YOGA
> Lundi et Jeudi soir de 18h30 à 19h45
> Jeudi matin de 9h30 à 10h45
> Mercredi midi de 12h15 à 13h15.
Séance individuelle sur rendez-vous.
Enseignante Marie Paule WIEREZ

Séance individuelle de Relaxation aux Huiles
Essentielles sur rendez-vous
Praticien relaxation_détente Claude WIEREZ

Lieu des activités 28, rue Marie Curie à CAMARET
Tel 04 90 37 76 64_06 15 73 93 29
Email claudie.wierez@sfr.fr ●



UCCAV

L'Union Camarétoise des Commerçants Artisans Viticulteurs a une actualité chargé en cette fin d'année :
> **25 Novembre** : SUPER LOTO des Commerçants, Artisans, Viticulteurs
> **26 Novembre au 26 Décembre** : TOMBOLA DE NOEL GRATUITE 1000€ en bons d'achat à gagner
> **1 Décembre**: GOUTER DE NOEL DES ENFANTS sur la place de l'église (Arrivée du Père Noël, distribution de brioches, chocolat chaud et papillottes) et NOEL DANS LA RUE (Apéritif offert). Venez nombreux ! ●



FORMATION SECOURISME NIVEAU 1 5PSC1°

La formation a évolué passant de 10 heures à 7 heures. Les modules traitées sont : La protection, l'alerte, la victime qui ne respire plus, le défibrillateur automatique, les malaises, les hémorragies.

Les cours sont données en caserne le samedi soit en deux matinées, soit à la journée ; les recyclages ont la même durée que les formations initiales ; les cours sont données aux personnes majeures ainsi qu'aux enfants agées de 10 ans mini avec une autorisation des parents.

Tarifs et renseignements contacter MAGNAN Jérôme au 07.78.88.67.76.

La parole à :

Patrice BIVILLE

Patrice Biville est commerçant à Orange, il a 45 ans et s'apprête à participer après 15 ans de vélo, dont 4 ans en élite et 11 ans de Triathlon, au Championnat du Monde de Triathlon format Ironman. 10h d'épreuve sportive au plus haut niveau.

Quel est votre parcours de sportif ?

J'ai commencé le sport à l'école de cyclisme et comme tous les jeunes j'ai pratiqué un peu tous les sports. Je me suis vraiment mis à la compétition à 18 ans et j'ai rapidement progressé pour parvenir au niveau « élite », un classement en dessous du niveau « pro ». J'ai ainsi gagné ma vie pendant 4 ans. Je me suis ensuite mis au triathlon, j'ai été rapidement à haut niveau, en 1998 j'ai été 2nd au championnat de France de triathlon et premier en 1999. J'ai ensuite stoppé mon activité sportive pendant 10 ans et me promettant de me remettre en piste à 40 ans. Ce que j'ai fait !

Quels sont vos résultats ces dernières années ?

En 2006, j'ai été 6ème au championnat de France de Triathlon, puis 5ème en 2007. En 2008, j'ai été 3ème à l'Ironman de Nice dans ma catégorie et qualifié pour la finale du championnat du monde de triathlon longue distance à Hawaï. J'ai fini 52ème de ma catégorie. En 2009, j'ai été 2nd au championnat de France de Duathlon longue distance)...

Qu'est-ce qu'un Ironman ?

C'est un triathlon longue distance. Il faut parcourir 3.8 km de nage (1h20 environ pour moi) puis 180 km de vélos (5h30) et enfin un marathon soit 42 km (3h10 environ). Le plus dur c'est bien entendu la course à pied, il faut un moral d'acier pour courir vite et gagner des places lors de cette épreuve finale. A ce stade de la course les douleurs

sont très présentes, parfois même les crampes, comme ça été pour moi le cas, en septembre à Carcassonne.

Quelle est votre préparation physique et mentale lors de ces courses ?

Pour faire un Ironman, je m'entraîne généralement 2 mois à l'avance, je fais deux sports dans la même journée. C'est l'enchaînement des entraînements qui fait qu'on peut ensuite tenir plus de 10h. Bien entendu, pendant cette période je fais attention à ce que je mange. Je ne fais pas de préparation mentale, j'ai un moral d'acier !



l'épreuve reine. Je compte ensuite essayer de nouvelles sensations sans doute en m'orientant vers le trail (course pédestre en montagne ndlr). Je vais également consacrer du temps à mon club Mistral Triathlon Club (MTC), dans lequel ma fille est licenciée. Je vais participer aux entraînements des jeunes.

Le triathlon un sport pour les jeunes ?

Le triathlon est un sport pour tous les âges, y compris pour les jeunes, dès 6 ou 7 ans les enfants peuvent le pratiquer, bien entendu les distances sont beaucoup plus courtes ! Elles évoluent en fonction de l'âge. L'intérêt de ce sport pour les jeunes c'est la diversité des pratiques contrairement à bien des sports généralement les jeunes restent assez longtemps dans ce sport. Pour permettre au plus grand nombre de jeunes de participer, avec le club, nous allons essayer de trouver des partenaires qui financent des équipements. ●

Les animations à Camaret

Au Programme

OCTOBRE

Samedi 6 octobre : Soirée Réunionnaise organisée par Eclats de Lire - Espace René Roussière
Dimanche 7 octobre : Journée à « la ferme des Payres » organisé par les Amies de Camaret
Du 8 au 14 octobre : Opération brioche – chez les partenaires
Jeudi 11 octobre : Séances de cinéma 18h30 : – Holy Motors 21h – Ma bonne étoile
Dimanche 14 octobre 14h30 : Loto comité d'entraide des agents municipaux
Mercredi 17 octobre : sortie culturelle à Apt et Gargas organisé par Eclats de Lire
Samedi 20 octobre : La Vie et l'œuvre de VERDI » conférence animée par Angelo Senaldi de Travaco'
Dimanche 21 octobre à 14h30 : Loto de l'amicale des sapeurs-pompiers
Mardi 23 octobre 15h-18h30 : Don du Sang (espace René Roussière)
Mercredi 24 octobre à 10h : L'heure du conte à la bibliothèque
Du 22 au 28 octobre : Festival de cinéma
Samedi 27 octobre : Repas italien en clôture du festival annuel la « semaine de l'enfance » organisé par Ciné-Ravelin

NOVEMBRE

Samedi 3 novembre : Représentation théâtrale de l'atelier des répliques
Dimanche 4 novembre 14h30 : Loto du Club Bel Automne
Jeudi 8 novembre : Séances de cinéma
Samedi 10 novembre 20h30 : Loto provençal animé par André Chiron organisé par la chorale Au Chœur des vignes
Dimanche 11 novembre 14h30 : Loto de l'APPEL
Vendredi 16 novembre : Récompense aux associations
Samedi 17 novembre : Sortie culturelle à Montpellier organisée par Eclats de Lire
Dimanche 18 novembre 14h30 : Loto de l'avenir sportif camarétois
Mercredi 21 novembre à 10h : L'heure du conte à la bibliothèque
Jeudi 22 novembre : Séances de cinéma
Dimanche 25 novembre 14h30 : Loto de l'UCAV

DECEMBRE

Samedi 1er et dimanche 2 décembre : marché de Noël
Jeudi 6 décembre : Séances de cinéma
Samedi 8 décembre : Téléthon, repas au profit de l'AFM
Dimanche 9 décembre 14h30 : Loto de l'ACPG-CATM
Mardi 11 décembre : goûter de noël pour les enfants et apéritif de noël organisés par l'UCAV
Mercredi 12 décembre à 10h : L'heure du conte (intervenant extérieur) à la bibliothèque
Dimanche 16 décembre : Concert de Noël « Gospel » avec le groupe TGGG à l'église
Lundi 17 décembre 14h : Quizz « économies d'énergies »
Mardi 18 décembre de 15h à 18h30 : Don du sang à l'espace René Roussière
Jeudi 20 décembre : séances de cinéma

JANVIER

Vendredi 11 janvier à 18h : Cérémonie des vœux à la population
Mercredi 16 janvier à 10h : L'heure du conte à la bibliothèque